

LICENCE DU MODULE GEOCONCEPT IGN

v1.0

1. DEFINITIONS

Pour la présente LICENCE, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits en lettres majuscules, auront la signification suivante :

CODE OBJET :

On entend par CODE OBJET, les fichiers binaires issus de la compilation du CODE SOURCE à l'aide du KIT DE DEVELOPPEMENT.

CODE SOURCE :

On entend par CODE SOURCE, l'ensemble des instructions et des lignes de programme du MODULE et dont l'accès est nécessaire en vue de modifier le MODULE.

CODE SOURCE MODIFIE :

On entend par CODE SOURCE MODIFIE, l'ensemble des instructions et des lignes de programme du MODULE et dont l'accès est nécessaire en vue de modifier le MODULE, sans les éléments relevant du PROGICIEL et du KIT DE DEVELOPPEMENT de GEOCONCEPT SA (fonctions et paramètres, inclusions de fichier d'en tête).

IGN :

Les sigles IGN désigne la personne morale qui a développé le MODULE GEOCONCEPT IGN, titulaire des droits nécessaires sur le MODULE GEOCONCEPT IGN pour proposer une mise à disposition de ce MODULE GEOCONCEPT IGN selon les termes de la présente LICENCE.

KIT DE DEVELOPPEMENT :

On entend par KIT DE DEVELOPPEMENT, le kit GeoConcept développé par GEOCONCEPT SA qui permet l'accès aux fonctions du SIG GeoConcept pour les développeurs d'applications.

LICENCE :

On entend par LICENCE, le présent document contractuel regroupant les droits et obligations entre l'IGN et le LICENCIÉ qui utilise ce MODULE GEOCONCEPT IGN ou exerce l'un des droits y figurant.

LICENCIÉ :

On entend par LICENCIÉ, la personne physique ou morale qui accepte sans réserve la présente LICENCE.

MODULE GEOCONCEPT IGN :

On entend par MODULE GEOCONCEPT IGN, une œuvre de l'esprit protégée par le droit d'auteur ou toute loi applicable, comprenant le CODE SOURCE, le CODE OBJET et la documentation associée et dont le régime contractuel est la présente LICENCE.

MODULE DERIVE GEOCONCEPT :

On entend par MODULE DERIVE GEOCONCEPT, une œuvre de l'esprit réalisée à partir du CODE SOURCE du MODULE GEOCONCEPT IGN en ayant recours au KIT DE DEVELOPPEMENT. Cette œuvre de l'esprit est protégeable par la propriété intellectuelle.

MODULE DERIVE :

On entend par MODULE DERIVE, une œuvre de l'esprit réalisée à partir du CODE SOURCE MODIFIE sans avoir recours au KIT DE DEVELOPPEMENT. Cette œuvre de l'esprit est protégeable par la propriété intellectuelle.

PROGICIEL :

On entend par PROGICIEL, le logiciel SIG GeoConcept commercialisé par GEOCONCEPT SA.

2. ACTE D'ACCEPTATION

Toute personne physique ou morale est invitée à lire et accepter sans réserve la LICENCE avant de pouvoir utiliser ce MODULE GEOCONCEPT IGN ou exercer un quelconque droit proposé par la LICENCE.

Le MODULE GEOCONCEPT IGN est protégé par le droit de propriété intellectuelle, ainsi que tout autre droit applicable.

L'IGN propose une LICENCE à toute personne physique ou morale souhaitant utiliser ce MODULE GEOCONCEPT IGN ou exercer les droits présentés ci-après.

Toute utilisation du MODULE GEOCONCEPT IGN en infraction avec la présente LICENCE est interdite. Le refus d'accepter les termes de la LICENCE vaut interdiction d'utiliser ce MODULE GEOCONCEPT IGN et d'exercer un quelconque droit proposé par la LICENCE.

3. DROITS ET OBLIGATIONS DU LICENCIE

Les droits figurant dans la présente LICENCE sont concédés au LICENCIE pour le territoire du monde entier, une durée égale à celle du monopole d'exploitation des droits patrimoniaux relatifs au MODULE GEOCONCEPT IGN, ainsi qu'à titre gratuit (hors coût éventuel du support et des frais d'envoi), de manière non exclusive et intuitu personae.

3.1 MODULE GEOCONCEPT IGN UTILISE AVEC LE PROGICIEL OU LE KIT DE DEVELOPPEMENT

Le LICENCIE disposant d'une licence avec GEOCONCEPT SA pour utiliser le PROGICIEL ou le KIT DE DEVELOPPEMENT, bénéficie des droits suivants s'il utilise le MODULE GEOCONCEPT IGN avec le PROGICIEL ou le KIT DE DEVELOPPEMENT :

- Reproduire le MODULE GEOCONCEPT IGN provisoirement ou de manière permanente en tout ou partie par tout type de procédé technique uniquement pour exercer les droits de la clause 3.1,
- Charger, afficher ou stocker le MODULE GEOCONCEPT IGN sur tout support, mais exécuter le CODE OBJET uniquement avec le PROGICIEL,
- Compiler le CODE SOURCE uniquement avec le KIT DE DEVELOPPEMENT,
- Modifier, adapter le MODULE GEOCONCEPT IGN uniquement avec le KIT DE DEVELOPPEMENT pour créer un MODULE DERIVE GEOCONCEPT, ce dernier étant sous le régime de la licence du KIT DE DEVELOPPEMENT,
- Observer, étudier, tester le fonctionnement du MODULE GEOCONCEPT IGN
- afin de délimiter les idées et principes gouvernant le MODULE GEOCONCEPT IGN.

Sans l'accord exprès de GEOCONCEPT SA, le LICENCIE ne peut pas :

- représenter, mettre à disposition, diffuser, communiquer ou présenter au public le MODULE GEOCONCEPT IGN ou le MODULE DERIVE GEOCONCEPT, quel que soit le support, ce qui comprend l'interdiction de le mettre à disposition sur un réseau de communications électroniques ouvert au public (Internet par exemple),
- exercer les droits figurant à la clause 3.1 sans disposer d'une licence l'autorisant à utiliser le PROGICIEL ou le KIT DE DEVELOPPEMENT.

3.2 CODE SOURCE MODIFIE UTILISE SANS LE PROGICIEL ET LE KIT DE DEVELOPPEMENT

Le LICENCIE souhaitant utiliser le CODE SOURCE sans avoir recours au PROGICIEL et au KIT DE DEVELOPPEMENT bénéficie des droits suivants sur le CODE SOURCE MODIFIE, à savoir une fois que le LICENCIE a retiré toute référence au PROGICIEL et au KIT DE DEVELOPPEMENT de GEOCONCEPT SA du CODE SOURCE, notamment les fonctions et paramètres de ces dernières, ainsi que les inclusions de fichier d'en tête :

- Reproduire le CODE SOURCE MODIFIE provisoirement ou de manière permanente en tout ou partie par tout type de procédé technique uniquement pour exercer les droits de la clause 3.2,
- Charger, afficher ou stocker le CODE SOURCE MODIFIE sur n'importe quel support existant,
- Modifier, traduire, adapter le CODE SOURCE MODIFIE sur n'importe quel support existant, afin de créer un MODULE DERIVE, sur lequel le LICENCIE pourra disposer des mêmes droits que sur le CODE SOURCE MODIFIE figurant à la clause 3.2,
- Représenter, mettre à disposition, diffuser, communiquer ou présenter au public le CODE SOURCE MODIFIE, quel que soit le support employé,
- Observer, étudier, tester le fonctionnement du CODE SOURCE MODIFIE afin de délimiter les idées et principes gouvernant le CODE SOURCE MODIFIE.

4. MENTIONS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE – LIEN INTERNET LICENCE MODULE GEOCONCEPT IGN

Le MODULE GEOCONCEPT IGN intègre des mentions de propriété intellectuelle que le LICENCIE s'engage à respecter, notamment par son obligation de ne pas retirer ou modifier les mentions de propriété intellectuelle.

Le LICENCIE a l'obligation d'apposer la mention « © IGN 2012 » pour que ce soit aisément visible sur toute reproduction et/ou représentation au public du MODULE DERIVE GEOCONCEPT, du CODE SOURCE MODIFIE et du MODULE DERIVE.

Les différents liens Internet pointant sur la LICENCE et figurant dans le MODULE GEOCONCEPT IGN doivent être laissés intacts, notamment par l'obligation de ne pas retirer ou modifier le lien Internet.

5. GARANTIE DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

En mettant le MODULE GEOCONCEPT IGN à la disposition du public selon les termes de la présente LICENCE, l'IGN déclare de bonne foi qu'à sa connaissance, il a tous les droits nécessaires sur le MODULE GEOCONCEPT IGN pour pouvoir autoriser l'exercice des droits accordés par le présent document contractuel. Le LICENCIE est clairement informé que le MODULE GEOCONCEPT IGN incorpore des éléments de propriété intellectuelle de GEOCONCEPT SA et que :

- le CODE OBJET fonctionne uniquement avec le PROGICIEL
- le CODE SOURCE ne peut être utilisé, notamment modifié ou compilé qu'avec le KIT DE DEVELOPPEMENT si les références au PROGICIEL et au KIT DE DEVELOPPEMENT de GEOCONCEPT SA (voir clause 3.2) ne sont pas retirées du CODE SOURCE.

6. GARANTIE ET LIMITATION DE RESPONSABILITE

A l'exception des exigences d'ordre public de la Loi Française, le MODULE GEOCONCEPT IGN est mis à disposition en l'état sans garantie d'aucune sorte, qu'elle soit expresse ou tacite, y compris à l'égard du contenu ou de l'exactitude du MODULE GEOCONCEPT IGN. Ainsi, à l'exception des garanties d'ordre public imposées par la Loi Française et des réparations imposées par le régime de la responsabilité vis-à-vis d'un tiers en raison de la violation des garanties prévues par la clause 4 de la présente LICENCE, l'IGN ne sera en aucun cas tenu responsable vis-à-vis du LICENCIE et/ou d'un tiers, en raison d'un quelconque préjudice direct, indirect, immatériel, matériel et/ou moral, résultant de l'exécution du présent document contractuel ou de l'utilisation quelconque du MODULE GEOCONCEPT IGN.

7. RESILIATION

Tout manquement aux termes de la présente LICENCE par le LICENCIE entraîne la résiliation et la fin des droits qui en découlent. Le LICENCIE dont la LICENCE est résiliée n'a plus aucun droit relatif au MODULE GEOCONCEPT IGN, dont notamment celui de l'utiliser ou le modifier. Les sections 5, 6 et 7 du présent document continuent à s'appliquer après la résiliation de la LICENCE.

8. DUREE – VERSION

La présente LICENCE s'applique pendant toute la durée de protection du MODULE GEOCONCEPT IGN suivant la Loi Française, à savoir la durée des droits patrimoniaux relatifs au MODULE GEOCONCEPT IGN.

L'IGN se réserve à tout moment le droit d'exploiter le MODULE GEOCONCEPT IGN sous des conditions contractuelles différentes, ou d'en cesser la diffusion. La présente LICENCE s'applique dans tous ses effets jusqu'à ce que sa résiliation intervienne dans les conditions de l'article 7.

La version de la présente LICENCE est la v1.0 en date de 2012.

9. SERVICES ASSOCIES

La présente LICENCE n'oblige en aucune manière l'IGN à fournir une quelconque assistance technique ou maintenance du MODULE GEOCONCEPT IGN. L'IGN se réserve le droit de proposer ou non selon le cas des services associés, tels que maintenance ou assistance, qui devront être déterminés contractuellement par un autre accord. Sous réserve de respecter le présent document contractuel et d'obtenir un accord de GEOCONCEPT SA, le LICENCIE peut proposer sous sa seule responsabilité une assistance ou maintenance du MODULE GEOCONCEPT IGN ou d'un MODULE DERIVE GEOCONCEPT.

10. NULLITE

La nullité d'une quelconque stipulation de la présente LICENCE au regard de la Loi française n'affecte pas les autres dispositions qui resteront applicables.

11. LICENCE MODULE GEOCONCEPT IGN

Le présent document contractuel est le seul accord entre l'IGN et le LICENCIE, à propos du MODULE GEOCONCEPT IGN et dans lequel l'IGN a intégré un ou plusieurs liens Internet pointant sur le texte de la LICENCE disponible à l'adresse Internet suivante : <http://logiciels.ign.fr>

Il n'existe aucun autre élément contractuel, annexe, autre accord supplémentaire ou complémentaire sur le MODULE GEOCONCEPT IGN en dehors des stipulations du présent document contractuel.

L'IGN n'est tenu par aucune autre stipulation contractuelle, complémentaire ou supplémentaire qui pourrait figurer sur un quelconque support et dans une quelconque communication en provenance de tiers ou du LICENCIE.

12. JURIDICTION - LOI APPLICABLE

Le droit applicable est la Loi française. En cas de désaccord persistant entre l'IGN et le LICENCIE sur l'interprétation et/ou l'exécution de la présente LICENCE, le litige sera porté devant le tribunal administratif de Melun ou, le cas échéant, devant le tribunal judiciaire compétent de Créteil lorsque le litige relève de ses attributions, et ce même en cas de demande incidente ou d'appel en garantie, ou de pluralité de défendeurs et nonobstant toute clause contraire.